

reçu en pleine connaissance les derniers sacrements des mains du R. P. Prosper, de Marennes, Vicaire Custodial, et garda sa lucidité d'esprit, pour ainsi dire, jusqu'à la fin. C'était le 25 août, en la fête de saint Louis, roi de France.

Cette mort a d'autant plus surpris tout le monde que rien ne la faisait prévoir, le cher Frère jouissant habituellement d'une excellente santé, et, au Canada, aucune nouvelle antérieure n'ayant préparé la douloureuse nouvelle.

« Que ce soit une consolation pour sa famille chrétienne et pieuse, écrit le R. P. Vicaire Custodial de Terre-Sainte, de savoir qu'il a fait une mort très douce, acceptée avec une entière résignation à la volonté de Dieu »

« De toutes manières, veuillez présenter aux divers membres de sa famille, de la part du R^me Père Custode, des religieux de Saint-Sauveur et des étudiants ses confrères, nos sincères condoléances.

« Le Frère Louis a été enterré le 26 dans notre cimetière du Mont-Sion. Un service solennel a été chanté, et on a aussitôt commencé à dire les messes, à raison de trois par prêtre, suivant l'usage des Saints-Lieux. »

A Montréal, également, un service solennel a été chanté en présence des membres de la famille du cher Frère, à l'église des Frères-Mineurs, le 25 septembre, 30^e jour de sa mort.

Bienheureux ceux qui meurent revêtus des livrées séraphiques, ils naissent à une meilleure vie ! Plus heureux encore ceux que le Seigneur appelle à lui dans la fleur de leur jeunesse religieuse et dans la ferveur de leur préparation au Sacerdoce ! Très heureux, surtout, ceux qui dorment leur dernier sommeil dans la terre arrosée du sang du Sauveur, sanctifiée par sa vie et par sa mort, auprès du Calvaire et du temple, aux portes de la Résurrection éternelle, au centre où convergent les prières du monde entier.

Ce furent les grâces accordées à notre bien-aimé Frère Louis.

Requiescat in pace !